

Crest

SAILLANS

Bibliothèque : moins de permanences à cause du pass



L'obligation du pass sanitaire est source d'inquiétude pour la présidente, Marianne Van Tuijl-Rajot .

Les nouvelles mesures officielles instaurées dans les bibliothèques, pour faire face à la crise de la Covid-19, en particulier l'obligation de présenter le pass sanitaire à l'entrée, ont contraint la bibliothèque de Saillans à réduire ses heures d'ouverture et à adapter son fonctionnement. « Faute d'un nombre suffisant de bénévoles pour vérifier le pass sanitaire, nous avons dû réduire les permanences à une seule par semaine, le samedi matin de 10 h à 12 h 30. Avec le passe, l'accès est libre, toujours avec un masque. Sans passe, grâce à notre système de réservation en ligne sur Internet (<http://www.lesamisdelalecture.fr>), les adhérents peuvent passer leur commande et venir les retirer le samedi devant la bibliothèque. Les enfants, eux, n'ont pas besoin de pass pour venir faire leurs choix », explique la présidente de la bibliothèque, Marianne Van Tuijl-Rajot. « Mon souci, c'est surtout de ne pas

perdre plus de lecteurs. Car le nombre de nos adhérents a sensiblement diminué depuis le début de la crise sanitaire. Heureusement, les lecteurs les plus âgés ont souvent été vaccinés et peuvent donc présenter leur pass. Mais j'espère vraiment que cette situation ne durera plus longtemps », conclut-elle.